

RESTAURANT
Le Samuel
Cuisine française et française
BRUNCH
dimanche
de 11 h à 14 h
(week-end 9-509) **10.95**
T. DORÉ, S. S. HOLLAND
Chemin de la Rivière
682-3428
stationnement gratuit en face

LE SOLEIL

PASSEPORT
5 MIN.
Le Centre japonais de la Photo
Place Fleur de Lys - 529-1737
Galeries de la Capitale - 878-2428
Place Sainte-Foy - 658-8908
Neuchâtel - 843-0604
Place Laurier - 688-7172

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 349
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.00\$
ILES DE LA MADELINE-GASPÉ-RIVIÈRE-AU-RENARD-PERCÉ-ABITIBI 60c

50c

LE SPORT

Une 1re Coupe Davis pour l'Allemagne de l'Ouest

L'Allemagne de l'Ouest a remporté la Coupe Davis en réussissant l'exploit de détrôner la Suède qui, pourtant, paraissait invincible sur terre battue. **S-9**

LES ARTS

Rock et Belles Oreilles ont les coudées franches

Pour ces comiques, il n'y a pas de sujets intouchables. Leur seule limite, c'est le rire. Et Télé-Métropole leur laisse les coudées franches. **C-1**

TENDANCES

Le Père Noël résiste à tous les changements

Le Père Noël a la peau dure. Il tient le coup! Année après année, il vient, le temps de quelques semaines, incarner le bien et dispenser le bonheur. **B-1**

LA SCIENCE

Le Boeing 747-400, un miracle de l'aéronautique

Pour faire voler 400 personnes sur des liaisons sans escale de 14 à 16 heures, les ingénieurs de Boeing ont dû repenser beaucoup de choses. **B-6**

L'ÉCONOMIE

Mme Lavole-Bélanger, agricultrice de l'année

Au fil des ans, Marie-Jeanne Lavole-Bélanger est devenue gestionnaire d'une coopérative sur laquelle comptent une quarantaine d'éleveurs. **C-10**

LES DOSSIERS

Hydro-Québec vieillit mal

Hydro-Québec craque de partout. La société d'État, naguère un des fleurons du nationalisme québécois, connaît des problèmes importants. **B-7**

L'ÉDITORIAL

Les religieux du Québec ne se prennent plus pour l'État

La Conférence religieuse canadienne dénonce les choix économiques des hommes politiques, qui causent la pauvreté de nombreux Québécois. **B-8**

L'INDEX

Local et régional	A-3, A-6, A-7
Le Québec	A-9
Le Monde	A-8
Annonces classées	C-5 à C-8
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-10
Bridge	C-4
Décès	C-8 et C-9
Dossiers	B-7
Économie	C-10
Échecs	C-4
Éditorial	B-8
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-4
Mots croisés	C-4
Mot mystère	C-4
Où aller à Québec	C-2
Votre page	B-9
Yves Bernier	A-7

LA METEO

Nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Maximum de moins 13 à moins 15. Demain : plutôt nuageux. **S-16**

Les anglophones demandent que ce soit temporaire

La « solution Dion » reçoit le feu vert

Le Conseil général du Parti libéral a massivement approuvé, hier, le principe de l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces. Pour éviter le départ des députés et ministres anglophones, M. Clifford Lincoln a toutefois demandé au premier ministre Bourassa d'examiner la possibilité d'étendre le bilinguisme à l'affichage extérieur dans une deuxième étape.

par MICHEL DAVID
ET ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Plus de 400 délégués, réunis à huis clos, ont par ailleurs laissé au gouvernement la liberté d'adopter une clause « nonob-

stant » qui maintiendrait la règle de l'unilinguisme français à l'extérieur. Si une telle clause est adoptée, les anglophones demandent que ce soit pour une brève période de temps. M. Bourassa doit trancher ce matin.

Les députés francophones, dont plusieurs auraient préféré que tout bilinguisme demeure proscrit, se disaient convaincus que M. Bourassa allait établir, une fois pour toutes, le principe de l'exclusivité du français dans l'affichage extérieur, en éliminant la possibilité qu'il soit contesté devant les tribunaux.

Le premier ministre n'a cependant pas voulu s'engager formellement. « J'ai toujours dit que ce n'était pas mon premier choix, mais on va examiner si la sécurité juridique pourrait justi-

fier le recours à une telle clause d'une façon partielle ou non partielle », a-t-il déclaré en conférence de presse.

M. Bourassa est bien conscient qu'en incluant une clause « nonobstant » dans la loi 101, il augmenterait encore la rage de ses députés et ministres anglophones, dont plusieurs ne veulent pas entendre parler d'unilinguisme français, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. D'où l'idée d'une clause temporaire.

C'est proposition a été faite à M. Bourassa par le ministre de

l'Environnement, M. Clifford Lincoln, qui fait figure de leader des anglophones au sein du caucus libéral. Si M. Lincoln reste la plupart des autres risquent d'en faire autant.

Un député de l'aile nationaliste confiait cependant que la démission d'un ou deux anglophones ne pourrait qu'améliorer l'image du gouvernement dans la population francophone.

La décision finale sera prise.

Suite A-2, Solution...



Les terrains supportant la gare intermodale (au centre) et le palais de justice (à gauche), sont essentiellement constitués de remblais d'une profondeur de 20 pieds environ.

Gare intermodale et palais de justice Des constructions qui reposent sur des piliers scientifiques

Des installations portuaires érigées essentiellement sur des matériaux de remblayage. Un palais de justice et une gare intermodale bâtis sur 200 pieds d'argile marine et de sable gris. C'est grâce à une charte géologique quasi complète, et à des techniques de préparation des sols raffinées que la ville de Québec peut s'autoriser de vastes et très lourds édifices en des endroits où cela semblerait impensable.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Les plus récents ouvrages construits dans la basse ville de Québec (Musée de la civilisation, Gare intermodale, extrémité est du mail Centre-ville, Vieux-Port, Palais de justice et l'ensemble résidentiel en bordure de la rivière Saint-Charles) reposent en effet sur les sédiments remplissant l'ancien lit du fleuve, à l'époque où le

Saint-Laurent était un bras de mer recouvrant la majeure partie du quartier actuel de Saint-Roch et celui de Limoilou.

Le fleuve se retirant, cet estuaire s'est graduellement comblé de dépôts : de l'argile parfois épaisse de 30 mètres, et du sable gris sur six à 25 mètres d'épaisseur, décrit Daniel Cockburn, étudiant en géologie à l'université Laval, dans une thèse rédigée en 1982. Les habitants de Québec ont rajouté par-

dessus de un à douze mètres de « remblais hétérogènes » : ordures, débris de bois et rebuts de construction autant que roches et terre meuble, pour agrandir le territoire de la ville.

Une « gélatine » connue

S'il avait fallu construire là-dessus selon les mêmes méthodes utilisées pour les immeubles de la haute ville, qui sont bâtis sur le roc, des édifices aussi importants que le palais de justice et la gare intermodale, et une partie de l'autoroute Dufferin-Montmorency s'enfonceraient déjà dans le sol, estime Claude Vincent, ingénieur à la ville de Québec.

Mais la nature du sous-sol de la basse ville est bien connue,

Suite A-2, Constructions...

Bourassa espère éviter la démission de ministres

Ayant en main des propositions de compromis du leader de l'aile anglophone de son parti, le premier ministre Robert Bourassa se disait confiant, hier, d'éviter que certains de ses ministres ne claquent la porte.

par MICHEL DAVID
ET ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« Il y a eu certaines propositions qui ont été faites ce matin, pour fins de négociations, a révélé le ministre Clifford Lincoln. M. Bourassa sait exactement où je me situe, où plusieurs qui croient comme moi se situent. On va discuter. »

Une rencontre est prévue aujourd'hui entre MM. Bourassa et Lincoln, avant le conseil des ministres qui aura lieu à 11 h.

Au conseil général d'hier, le ministre Lincoln a joué le rôle le plus important chez les anglophones. Ses collègues Richard French et Herbert Marx ne sont pas intervenus dans les discussions. M. Lincoln a insisté pour que M. Bourassa s'engage à deux reprises, devant les militants, à faire preuve d'ouverture pour trouver d'ici cet après-midi une solution qui puisse rallier

les libéraux anglophones.

Pour M. Lincoln, la proposition votée hier par les militants est une position de départ. Plutôt que de trancher définitivement le débat avec quelque 400 militants en majorité francophone, le ministre a choisi de négocier en tête à tête avec son chef.

« On a bien expliqué au parti qu'il n'y a rien de figé dans le ciment. C'était comme une étape. La discussion continue. »

Dans l'esprit du ministre de l'Environnement, « tout dépend comment on arrive au but final qui est de respecter le programme du parti », c'est-à-dire autoriser partout l'affichage bilingue avec prédominance du français.

« Même l'inclusion de clauses dérogatoires aux chartes des droits pourrait être acceptable, dit M. Lincoln, si c'est quelque chose de très, très court, par exemple mécanique.

Suite A-2, Bourassa...



Le ministre John Giaccia, qui voudrait rester en poste, n'a pas voulu préciser sa propre position.

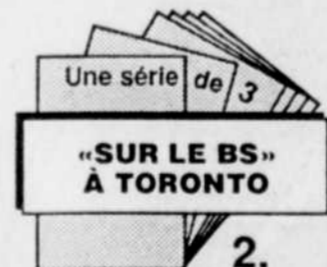
Le coût du logement : un véritable cauchemar

TORONTO — Toronto traîne aujourd'hui comme un boulet la conséquence perverse de sa prospérité économique. Le coût prohibitif du logement est presque devenu un frein à la vigueur économique qui lui a donné vie. C'est un problème qui fait fuir plusieurs citoyens, en empêche un certain nombre de venir s'établir en ville et qui en rejette carrément d'autres à la rue, purement et simplement.

par MICHEL POMERLEAU
collaboration spéciale

En quelques années, la métropole canadienne est devenue tout à la fois le royaume de la colocation, des promoteurs immobiliers et des sans-abri. Si la rareté et le coût exorbitant du logement sont aujourd'hui un casse-tête pour ceux qui disposent d'un revenu décent, c'est un véritable cauchemar pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Il n'est pas facile d'établir le coût moyen du logement à Toronto. Au rythme auquel se fait le développement et auquel les prix montent, les chiffres varient rapidement. Chose



certaine, trouver un appartement de quatre pièces et demie à moins de \$700 à \$800 tient du miracle. Au centre-ville, il faut plutôt s'attendre à payer de \$1,000 à \$1,100.

Ces prix constituent un minimum et on ne parle pas d'appartements de grand luxe. De plus, ces montants ne rendent

pas compte des fréquents excès auxquels donne lieu la frénésie du marché. Exemple, ce trois pièces et demie, dans un quartier du centre-ville qui pourrait, en proportion, ressembler au quartier Montcalm, qu'on vous offre pour la modique somme de \$1,400.

Dans un tel marché, les assistés n'ont qu'une porte de sortie pour espérer vivre dans un logement décent : les HLM. Mais encore faut-il y obtenir une place. Le ministère ontarien du Logement offre déjà 95,000 unités de logements, majoritairement à Toronto. Il a promis d'en construire 55,000 au cours des trois prochaines

années. Mais il est déjà tard. Une fois la demande soumise aux autorités, il faut attendre de trois à quatre années avant d'obtenir un logement. Il y a déjà plus de 33,000 personnes sur les listes d'attente, dont 17,000 dans la seule région métropolitaine. Les retards s'accroissent dans l'étude des dossiers : le rythme de construction ne comble plus l'écart entre l'offre et la demande. Il faut encore ajouter à cela que les terrains se font de plus en plus rares et leurs prix montent à la vitesse où les promoteurs se font la guerre des surenchères pour les obtenir.

Suite A-2, Assistés...

Saviez-vous que...
votre CONCESSIONNAIRE a maintenant le véhicule neuf que vous recherchez?
(Voyez notre message dans les pages AUTOMOBILE de lundi)

LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA RÉGIONALE DE QUÉBEC

Suites de la première page

Solution...

ce matin, au cours d'une ultime réunion du conseil des ministres. Elle sera ensuite communiquée au caucus des députés avant d'être rendue publique par M. Bourassa.

Si clause « nonobstant » il y a, elle sera incluse dans le projet de loi qui sera présenté à l'Assemblée nationale demain, a déclaré M. Bourassa, coupant court aux spéculations selon lesquelles elle ne serait introduite que si les poursuites contre le nouveau régime linguistique se multipliaient.

Il n'a cependant pas spécifié pour combien de temps ce régime serait en vigueur. Au cours de la réunion du Conseil général, M. Bourassa a expliqué que les francophones ne sentaient pas leur sécurité culturelle suffisamment assurée pour lever toute restriction à l'utilisation de l'anglais, mais que cette situation pourrait changer.

Ses propos donnent un certain poids à la possibilité d'une forme d'étapisme dans l'établissement du bilinguisme, dont il n'a cependant fait aucune mention en conférence de presse.

Il est également possible que soit augmenté le nombre d'exceptions actuellement prévues à la loi 101. Les entreprises de quatre employés et moins peuvent afficher de façon bilingues; cette limite pourrait être haussée.

M. Bourassa a promis que des mesures seraient prises pour faire en sorte que le bilinguisme à l'intérieur des commerces n'empêche pas les francophones d'être servis dans leur langue, comme c'est souvent le cas présentement. Ces mesures ne seront pas incluses dans le projet de loi, mais « c'est une préoccupation dominante », a-t-il assuré.

Il faut s'attendre à ce que le plan d'action en faveur du français préparé par le ministre Guy Rivard soit rendu public sous peu, à grand renfort de publicité. Un député a confié qu'il y avait « un bon paquet d'argent » pour ce faire. Selon certaines informations, plusieurs millions auraient été dégagés à cet effet.

M. Bourassa a par ailleurs précisé que le projet de loi ne visera qu'à combler le vide juridique créé par le jugement de la Cour suprême. Il ne touchera donc que la question de l'affichage.

La réglementation qui en précisera les modalités d'application ne viendra que plus tard. « Dans certains cas, la réglementation prend plusieurs mois. Je ne dis pas que ça sera le cas, mais je ne crois pas nous pourrons la déposer dès lundi. Ce sera le plus rapidement possible », a déclaré M. Bourassa.

Le problème n'est pas simple. Doit-on, par exemple, considérer comme de l'affichage extérieur les enseignes sur la devanture des magasins situés à l'intérieur d'un centre commercial? Ou encore, une affiche bilingue installée à l'intérieur de la vitrine d'un magasin mais tournée vers l'extérieur serait-elle légale?

Bourassa...

ment nécessaire pour arriver à l'objectif du parti dans un temps très rapproché qui est clairement identifié.

En vertu de cette approche graduelle, le bilinguisme serait autorisé dès maintenant à l'intérieur des commerces et on prévoirait le permettre aussi à l'extérieur dans un délai acceptable aux anglophones.

M. Lincoln a cependant refusé d'entrer dans les détails. « Quand vous êtes en négociations, vous ne révélez pas votre jeu en public. Ce ne serait pas très intelligent. »

Les autres ministres anglophones sont demeurés discrets. Paraissant détaché du débat en cours, M. Marx évoquait librement la possibilité qu'il retourne à l'enseignement du droit. Se refusant à tout commentaire, le ministre French paraissait tendu et a laissé poindre son agressivité quand un journaliste lui a touché, dans la cohue générale à laquelle a donné lieu la fin des délibérations qui se tenaient à huis clos.

Le ministre John Ciaccia, qui voudrait manifestement rester en poste, n'a pas voulu préciser sa propre position. « De toute évidence », reconnaît-il, on est en présence de points de vue très divergents au sein du parti. Il s'est dit surpris d'avoir constaté qu'au sein de son association de comté, la « solution Dion » semble acceptable à la majorité des anglophones.

Quant à la députée de Jacques-Cartier, Mme Joan Dougherty, elle se raccrochait à la possibilité qu'une solution acceptable à ses yeux soit adoptée en extrêmes. « Je ne peux pas vivre avec la solution intérieur-extérieur. »

De leur côté, les députés allophones paraissent s'être tous ralliés à la « solution Dion ».

L'un d'entre eux, évoquant la faible crédibilité des libéraux dans le dossier linguistique, souhaitait même l'utilisation de clauses « nonobstant » et la publication quasi immédiate de la réglementation qui régira l'application de la loi 101 telle que modifiée par le gouvernement Bourassa.

Chez les plus nationalistes, tous semblent résignés à accepter la « solution Dion », mais réclament l'inclusion de clauses dérogatoires. Autrement, disait le député Claude Trudel, de Bourget, la position du gouvernement sera « difficilement vendable » à mes électeurs.

Le ministre Pierre Paradis, enfin, insistait sur l'importance d'adopter une loi qui soit « le moins attaquable possible » sur le plan juridique.

Autres textes en page A-9

Assistés...

Même lorsqu'un assisté obtient un logement, le problème n'est pas réglé pour autant. Debra Sharpe, une assistée, s'estime chanceuse de vivre dans une coopérative d'habitation où son quatre pièces et demie ne lui coûte que \$160 par mois. Une fois l'électricité et le gaz payés, il ne lui reste pourtant moins de \$100 par semaine pour la nourriture, les vêtements et les emplettes diverses pour sa fille et elle.

Pour ceux qui n'ont pas la chance de Debra Sharpe, le problème est à peu près insoluble. À moins de s'entasser dans un logement, l'allocation mensuelle de l'aide sociale ne suffit même pas à payer le loyer, ou tout juste. Rien d'étonnant à ce que Toronto compte quelque 10,000 sans-abri permanents, ce qui exclut ceux qui trouvent refuge dans les maisons d'accueil où chez quelque personne charitable. En tout, on évalue à environ 20,000 le nombre de sans-abri. Et même les maisons d'hébergement communautaire sont débordées. Chaque soir, les 2,500 lits qu'on peut trouver à Toronto sont occupés.

Les difficultés particulières des assistés ontariens, notamment le

logement, ne datent pas d'hier. Elles se sont suffisamment accrues pour amener le gouvernement à s'engager récemment dans une réforme de l'aide sociale, tout comme l'a fait le Québec. Mais si la réforme semble s'engager dans un esprit plus conciliant que celle entamée par l'État québécois, les assistés n'ont encore obtenu aucun engagement ferme du gouvernement ontarien. Ce qu'ils attendent maintenant, c'est que Queen's Park substitue une solution globale aux cataplasmes qu'on applique pour le moment sur les difficultés les plus urgentes.

DEMAIN : une réforme en profondeur

Constructions...

poursuit-il, notamment grâce aux études réalisées depuis 10 ans par le département de géologie de l'université Laval et le ministère des Richesses naturelles. L'essai méthodologique réalisé par Cockburn, *La cartographie géotechnique de la région de Québec* (1) est un ouvrage particulièrement précieux pour les ingénieurs et entrepreneurs en construction. Il donne en effet l'inventaire et les résultats, sous forme de cartes, de 700 puits de forages géologiques réalisés dans la région de Québec.

On sait maintenant, reprend Claude Vincent, que l'estuaire de la Saint-Charles est une « zone 3 » sur la carte de microzonage sismique dans la région de Québec rendue publique par Jean-Yves Chagnon, du département de géologie de l'université Laval, et Guy Doré, du ministère québécois des Transports. Cette carte établit les zones de risques

en cas de séisme, selon des cotes de 0 à 6. La Malbaie, par exemple, est une zone 6 : elle est située dans une région où on retrouve les épicentres de la plupart des tremblements de terre qui ont secoué le Québec depuis deux siècles.

La carte d'estimation des zones à fortes vibrations, publiée en 1985 par Guy Doré, montre que la papeterie Reed, le cégep de Limoilou, le palais de justice, le port de Québec et Bunge sont dans les secteurs susceptibles de subir les plus fortes vibrations. Dix points, dans ce territoire, identifient les endroits où des dommages ont été relevés lors de séismes antérieurs (1925 et 1870). Il y en a trois aux alentours du bassin Louise, un autre en face du palais de justice, deux dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, un juste au bout du mail centre-ville (édifice Gagnon) et un en plein dans le secteur réservé pour la construction de la « grande place ».

La carte d'évaluation du potentiel de liquéfaction des sols établie par M. Doré montre elle aussi que l'estuaire de la Saint-Charles est une zone de « liquéfaction probable » en cas de séisme. C'est en effet un sol « d'alluvions peu compacts », où la nappe phréatique est près de la surface et le roc à des profondeurs assez grandes. Selon le Pr Jean-Yves Chagnon, ça prendrait toutefois des séismes de 7.4 et 7.6 degrés à l'échelle de Richter, dans Charlevoix, pour provoquer une liquéfaction de ces sols à Québec.

(1) *La cartographie géotechnique de la région de Québec: essai méthodologique* par Daniel Cockburn, in *Les cahiers du CRAD*, vol. 8, no 1, 85 p. - 3 cartes en pochette.

Autre texte en page A-3

noël chez simons



PULL SHETLAND JACQUARD TWEED 79.95: collection perry ellis, un pull pure laine poids-lourd, tricot mixte, torsades et laine tweed en tons d'olive ou sable. p.m.g.tg. une idée magnifique dans la boîte-cadeau simons!



NOS CHEMISES À RAYURES 49.95: signées perry ellis, des chemises en pur coton à rayures contrastantes sur fond blanc ou de couleurs pastel, col régulier, pli plat à l'épaule, fines surpiqures. 14 1/2 à 17, manches 32-33-34-35



NOS FOULARDS TARTAN 21.95: une collection de foulards pure laine, importés d'Écosse, aux carreaux et couleurs traditionnels des clans.



L'AMORAK SKI DUVET ET PLUMES 159.95: conçu pour affronter le vent, le froid avec sa taille coulissante, son col montant, son capuchon superposé détachable, son fermoir pleine longueur sous patte de boutonnage pression. turquoise, marine, rouge. m.g.tg.

LES BAS À MOTIFS MODE 5.99: pied-de-poule, chevrons, losanges, petits motifs géométriques variés, tout un choix de bas 70 % laine, 30 % nylon couleurs mode. taille unique.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
GREFFE DE QUÉBEC
N° 200-34-0005/10-888

COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE DE L'EXPROPRIATION

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

-c- Expropriante

SUCCESSION
LÉONIDAS LANGEVIN

Expropriée

Avis est donné à l'expropriée que la Société québécoise d'assainissement des eaux désire entreprendre des procédures d'expropriation pour acquérir une servitude permanente et une servitude temporaire pour l'installation et l'exploitation d'un égout sur un immeuble étant une partie du lot 564 du cadastre officiel de la paroisse de l'An-cienne-Lorette, municipalité de la ville de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec.

Copie de l'avis d'expropriation est déposée à l'attention de l'expropriée au greffe de la Chambre de l'expropriation, Cour du Québec, Complexe de la Place Jacques-Cartier, 320, rue Saint-Joseph Est, 1er étage, Québec.

L'expropriée a 15 jours à compter de la publication de cet avis pour comparaître à ce greffe de la Chambre de l'expropriation. Le tout sans frais.

SIGNÉE À QUÉBEC.

Le président
Guy Dorion, P.C.E.C.Q.

MES MARQUIS, HUOT & ASS.
(Me Richard Laflamme)
PROCURÉURS DE L'EXPROPRIANTE

6/49
4-15-19-20-36-48
(complémentaire)
16

Select 42
20-25-34-35-36-37
(complémentaire)
13

mise-tôt
2-19-26-31

LA QUOTIDIENNE
tirage du 17 décembre
6-3-4
1-6-0-4

la maison

simons

trois magasins ouverts tous les soirs jusqu'à 21 hres, samedis inclus, sauf québec samedis fermeture à 18 hres.

Trois incendies causent plus de \$135,000 de dommages

Trois incendies ont causé des dommages supérieurs à \$135,000, hier, dans la région de Québec.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Tout d'abord, un fumeur négligent serait à l'origine du sinistre qui a causé pour quelque \$50,000 de dégâts, vers 4 h 45, hier matin, au manoir de Loretteville, situé dans la rue Racine.

Les flammes auraient pris naissance dans une chambre, vraisemblablement après qu'un fumeur se soit endormi avec une cigarette. Tous les occupants de l'établissement ont pu fuir à temps, la plupart par les fenêtres.

Le locataire fautif a reçu son congé de l'hôpital Chauveau peu de temps après avoir été traité

pour des brûlures mineures.

Les dégâts ont surtout été causés par l'eau et la fumée. Les pompiers n'ont mis que quelques minutes à maîtriser l'élément destructeur.

Évacuation de 100 locataires

Puis, vers 14 h 30, un début d'incendie a forcé l'évacuation d'une centaine de locataires d'un immeuble de 60 logements, dans la rue Alexandra, à Beauport.

Les dommages, évalués sommairement à environ \$35,000, se sont limités à un appartement du quatrième étage. Une défectuosité électrique serait à l'origine de cet incendie qui a été maîtrisé par les pompiers de Beauport en moins de 30 minutes.

Plusieurs ambulances, ainsi qu'un autobus de la CTCUQ, ont été demandés sur place afin de répondre temporairement aux be-

soins des évacués, pour la plupart assez âgés.

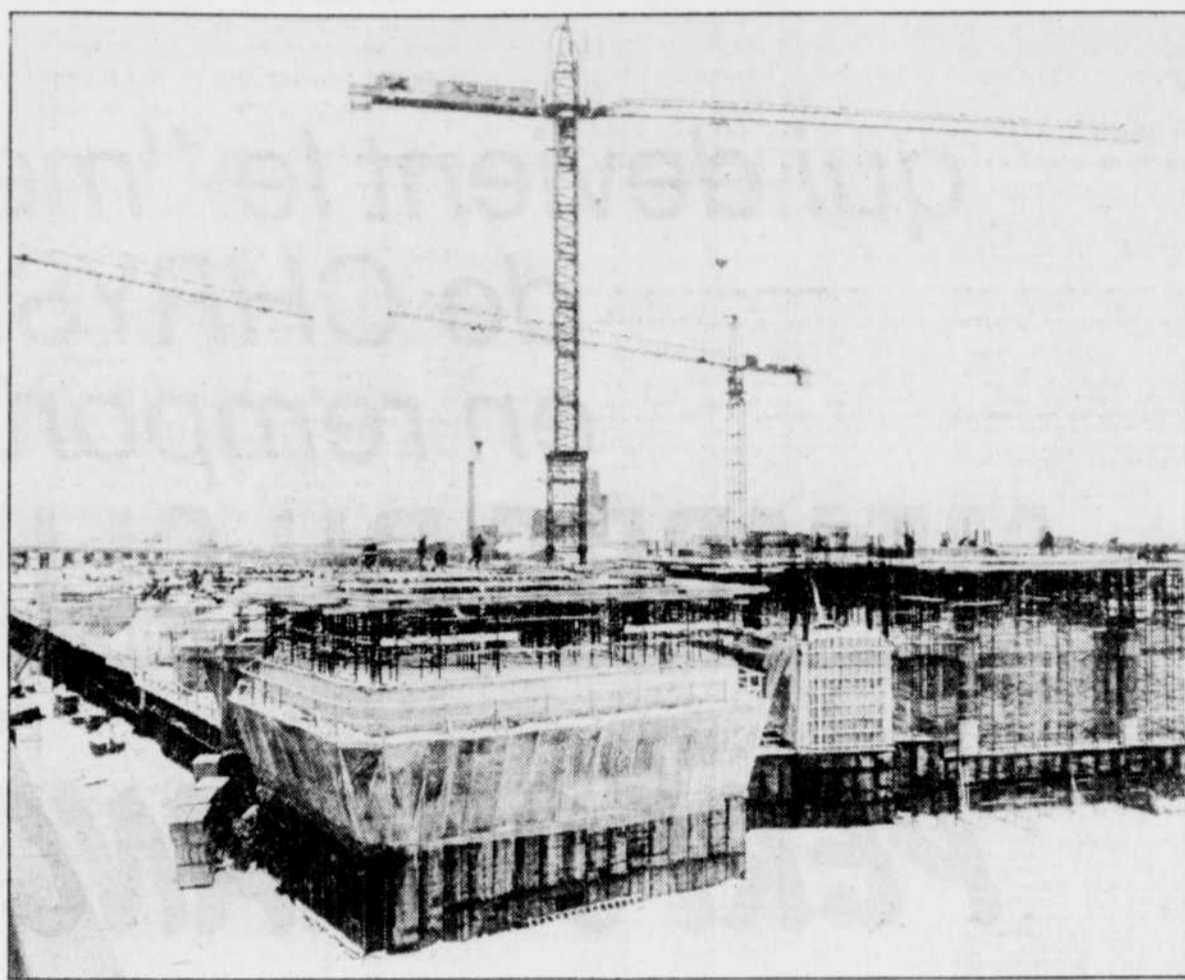
Incendie au Carré Rochon

Finalement, peu après 16 h 15, une résidence unifamiliale, sise au 2455, Carré Rochon, à Sainte-Foy, a subi des dommages d'environ \$50,000, après qu'un incendie se soit déclaré dans le sous-sol.

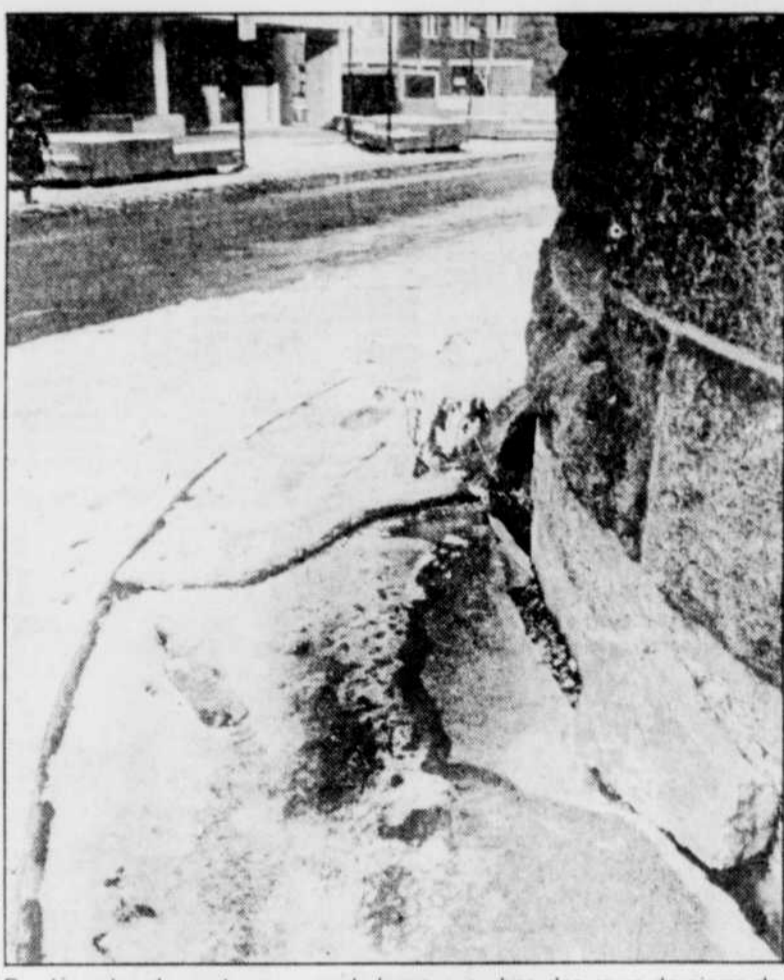
Des cendres chaudes oubliées dans une poubelle serait à l'origine du sinistre.

L'épaisse fumée a compliqué le travail des pompiers qui ont dû avoir recours aux masques respiratoires. L'un des pompiers a été légèrement blessé après avoir fait une chute dans un escalier. L'incendie a été déclaré sous contrôle vers 18 h.

Les deux personnes qui se trouvaient dans la demeure ont pu s'échapper au son de leur avertisseur de fumée.



Le palais de justice a été érigé sur de larges empattements, ou « semelles flottantes », après que le sol eut été compacté pendant un mois.



Des lézardes de quatre pouces de largeur, au bas des murs de pierre de l'église Saint-Roch, démontrent que le terrain cède maintenant sous le poids du temple, qui a plus de 70 ans.

Solidité des fondations des gros édifices à Québec

Le secret est dans la technique de compactage

La gare intermodale de Québec, à laquelle on ajoutera de trois à cinq étages pour y loger la Régie de l'assurance automobile du Québec en 1992, est construite sur des piliers « à base élargie » profondément enfoncés dans le sol. Avant de bâtir le palais de justice, en 1981, on a remplacé les 20 pieds de remblayage par une épaisseur équivalente de sable et compacté cette surface pendant un mois avec de gigantesques blocs de béton et de métal.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

« Plusieurs citoyens des alentours m'ont alors appelé, inquiets, croyant à des tremblements de terre », raconte Jean-Yves Chagnon, professeur au département de géologie à l'université Laval et réputé pour ses connaissances en matière de séismes. Selon lui, « on pourrait construire sur un tas de fumier si on connaît les astuces techniques ».

Les ingénieurs, architectes et entrepreneurs qui ont réalisé le palais de justice, il y a plus de six ans, sont unanimes : le bâtiment n'a été érigé qu'après un « compactage dynamique » qui a densifié la capacité portante du sol. Le terrain sous l'autoroute Dufferin, où a été construit le parc de stationnement étagé, a été pour sa part consolidé par l'injection de pierres dans des gaines de forage.

Le palais de justice est érigé sur de larges empattements (footings), appelés aussi « semelles flottantes », conçus pour avoir une plus grande surface « portante de charge ». Il est entièrement fait de béton armé, sauf le toit de l'atrium, monté sur une structure métallique. Selon M. Raymond Côté, de la firme d'ingénieurs-conseils Dupuis-Côté de Québec, « les constructeurs ont eu toute l'information géotechnique et toute la collaboration voulue du gouvernement (le ministère des Travaux publics, celui d'Énergie et Ressources) » pour faire du palais de justice « un endroit où je serais le premier à me réfugier en cas de tremblement de terre », jure-t-il.

Le roc est loin

La connaissance de ces données géotechniques a également permis à la ville de Québec de prévoir une construction renforcée, sur pieux à base élargie, pour la gare intermodale. Tout a été prévu, raconte l'ingénieur Claude Vincent : l'abri des trains, le tunnel rejoignant le pont Samson sous la gare, et même le parc de stationnement et les étages supplémentaires qui recevront les 1,800 fonctionnaires de la RAAQ. Selon lui, l'ensemble sera encore plus solide que le vieil édifice, rénové, de la gare du Palais, qui a été construite il y a 72 ans sur pilotis de bois.

En examinant les cartes accompagnant la thèse de Daniel Cockburn, étudiant en géologie à l'université Laval en 1982, on voit que les quartiers Saint-Roch et Limoilou sont assis sur des « zones marécageuses, au drainage mauvais ». Le parc industriel des battures de Beauport et Champfleury, la majeure partie du port de Québec, le Vieux-Port, les installations de Bunge et la papeterie Reed sont érigés sur des remblais, tout comme le secteur du Palais. Dans ce territoire, on ne retrouve le roc qu'à 100, 150 et même 250 pieds de profondeur.

Remblayage vieux de deux siècles

Avant que les forages du ministère de l'Énergie et des Ressources et des études géologiques viennent le confirmer, plusieurs notations historiques ont fait état de cette situation. Les premiers travaux de remblayage, dans le secteur de la gare du Palais, furent décidés par l'intendant Jean Talon vers la fin du XVIIe siècle.

Il y avait des chantiers navals à l'endroit où se trouve actuellement l'entreprise F.-X. Drolet, rue du Pont. Et jusque dans les années 1950, les résidents de Limoilou, entre la 3e et la 10e rue, subissaient encore les refoulements d'égouts causés par des marées hautes de quatre pieds.

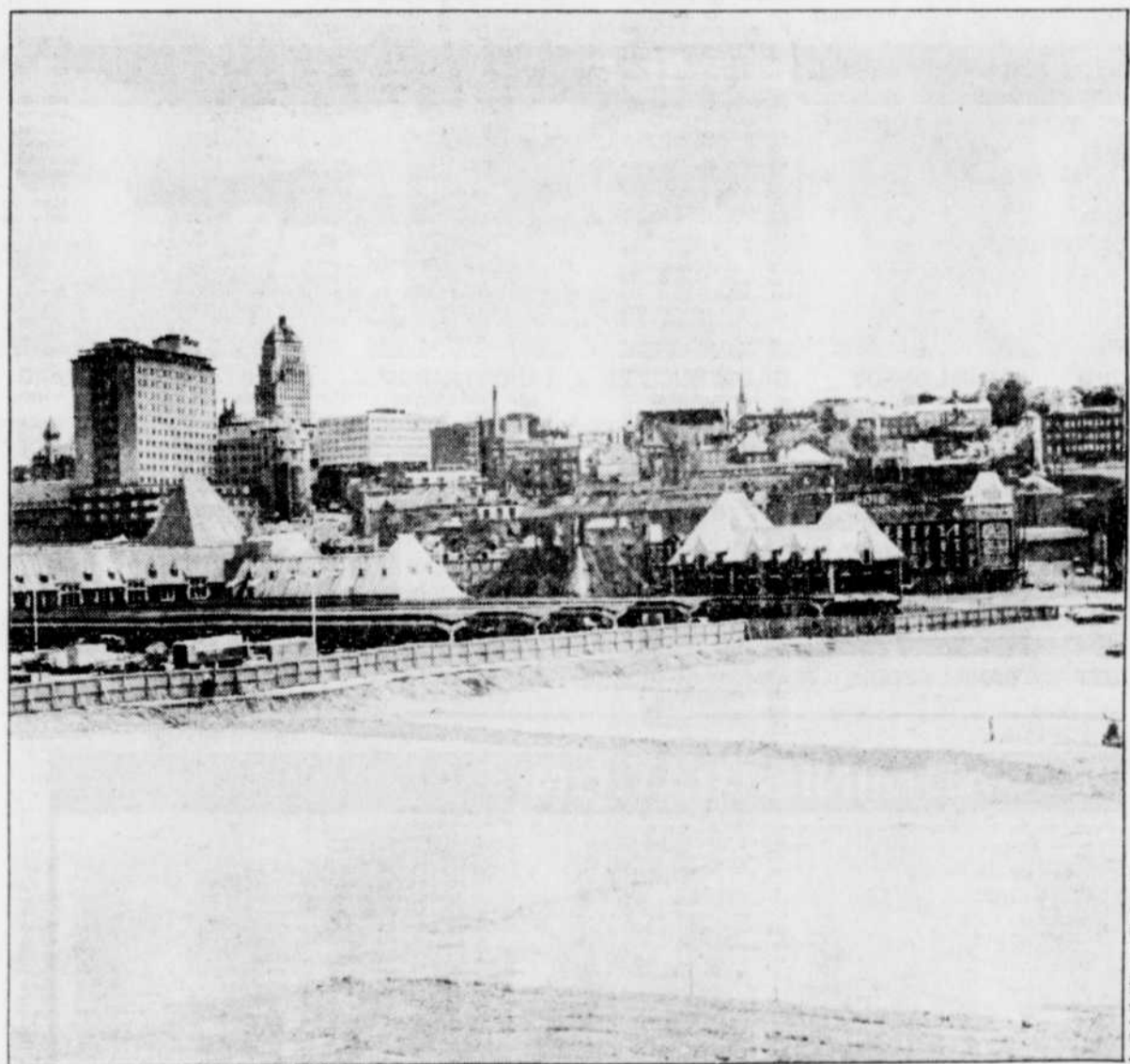
L'utilisation des connaissances géologiques et le recours à des méthodes particulières de préparation des sols n'ont pas toujours été coutume dans la Basse-Ville de Québec, comme le démontrent deux cas qui ont récemment défrayé la manchette.

L'église Saint-Roch, par exemple, construite il y a 70 ans, n'a pu résister aux travaux d'excavation qui, en 1976, ont doté l'immeuble La Chancelière d'un parc de stationnement souterrain, de l'autre côté de la rue Saint-François.

La ville de Québec et les entrepreneurs n'auraient pas tenu compte, cette fois, du danger pour l'équilibre des fondations de l'immense église, d'enlever une aussi grande quantité de sol sablonneux à 15 pieds d'un moment pareil, haut de 150 pieds.

La structure de l'église en a été grandement détériorée, le transept latéral s'est déplacé, et des fissures sont apparues un peu partout dans les dalles et les murs du temple.

Quant à l'école Saint-Roch, rue Prince-Édouard, elle serait à reconstruire parce que « toute crochie » après huit ans d'existence. Elle aurait pourtant été construite sur « dalle flottante », ce qui ne l'empêche pas de « travailler » au gré des mouvements du sol. Dans ces deux cas, des recours judiciaires ont été entrepris.



Cette photo, prise en juin 1981, montre les importants remplissages de sable qui ont été faits sur l'emplacement du nouveau palais de justice de Québec, pour remplacer la vingtaine de pieds de remblayage qu'on y trouvait.

Prise d'otage dans un bar à St-Georges

Le propriétaire du bar 173, à Saint-Georges de Beauce, M. André Royer, a vécu des moments angoissants, dans la nuit de vendredi à hier, lorsqu'un individu armé l'a retenu captif à l'intérieur de son commerce pendant trois longues heures.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Cette aventure a cependant connu son dénouement sans effusion de sang, vers 3 h 15, après que M. Royer ait réussi à convaincre l'homme, âgé d'une cinquantaine d'années et bien connu des milieux policiers, de mettre un terme à ses menaces.

Le quinquagénaire comparaitra demain au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. Entre-temps, il restera incarcéré à la Sureté municipale de Québec.

Il était peu après minuit lorsque ce client pour le moins imprévisible s'est présenté au bar de M. Royer, un établissement de danseuses nues situé au 5505, route Kennedy, à Saint-Georges. Une dizaine de personnes se trouvaient alors sur place.

« Je ne l'avais jamais vu auparavant », souligne M. Royer. Les barmaids non plus.

Après avoir utilisé les services de l'une des danseuses, le quinquagénaire est soudainement entré dans une colère terrible, alléguant que celle-ci lui avait dérobé son porte-feuille.

« Je ne l'ai pas pris au sérieux », relate M. Royer. Il m'a alors dit qu'il s'en allait chercher son .357 Magnum dans son pick-up. Je l'ai surveillé par la fenêtre. Quand j'ai vu qu'il ne plaisantait pas, j'ai fait sortir les clients et les danseuses par la porte d'en arrière.

« En entrant, il m'a menacé avec son arme, poursuit M. Royer. Il voulait me tuer, ainsi que la danseuse. Il a tiré deux coups de feu, un dans le comptoir et un autre au plafond. »

Selon M. Royer, l'individu ne semblait pas agir sous l'effet de l'alcool ou de la drogue.

Argent et bière

« J'ai négocié avec lui. Il réclamait \$3,000. Je lui ai donné tout l'argent du tiroir-caisse, en plus de lui faire un cheque. Puis, je lui ai offert une bière, puis une autre. J'ai réussi à lui faire baisser son arme qu'il ne cessait de brandir devant moi, mais jamais il ne l'a lâchée. »

Ce n'est qu'après avoir ingurgité sa quatrième bière, vers 3 h 15, que M. Royer a finalement réussi à faire entendre raison à l'intrus. Ce dernier ignorait alors que les policiers se trouvaient à l'extérieur, prêts à intervenir.

« Quand il est sorti, il a lancé son arme en-dessous d'un char. Ce n'est que quelques minutes plus tard que les policiers l'ont retrouvé. »

Ébranlé par cette nuit terrifiante, M. Royer a décidé de fermer son établissement jusqu'à mardi. Cette fermeture temporaire permettra également à ses employés de se remettre de leurs émotions, affirme-t-il. « C'est vraiment pas reposant », conclut M. Royer.

À Noël...
Offrez un article d'aide pour accomplir des occupations quotidiennes.

LA BOUTIQUE DE LA SANTÉ

Spécialiste en équipement de réadaptation et soins à domicile

- Aides pour personnes handicapées
- Aides à la marche
- Accessoires de salle de bains
- Articles de thérapie chaude ou froide
- Réutilisables ou jetables
- Soins de l'incontinence/énurésie
- Supports orthopédiques
- Fournitures de chambre de malade

VENTE — LOCATION — SERVICE

côté large côté moyen côté étroit

Oreiller orthopédique

TechnoMed

BOUTIQUE DE LA SANTÉ ITEL

2327, boul. du Versant Nord, # 170
Sainte-Foy (Québec) G1N 4C2
682-3019

Notre catalogue 'Aides à la vie quotidienne' est disponible en magasin. Cartes acceptées.

HEURES D'OUVERTURE: 9h-30 à 18h, du lundi au vendredi; samedi, sur rendez-vous.

HONNEUR A DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH LTEE

qui devient le "meilleur des meilleurs"
de CHRYSLER CANADA
en remportant le trophée
MEMBRE DU CLUB PRÉSIDENT 1988



DENIS WAGNER c.m.a. Président et directeur général
GUY BILODEAU Vice-président et directeur - Parc auto
JEAN-GUY LEMELIN Directeur des ventes - véhicules neufs
JEAN-PAUL PAQUET Directeur des ventes - occasion
PAUL BEAUMONT Directeur - location court terme
GUY PHILIBERT Directeur - département service
DANIEL SAVARD Directeur - département pièces
GASTON BARBEAU Directeur - département carrosserie

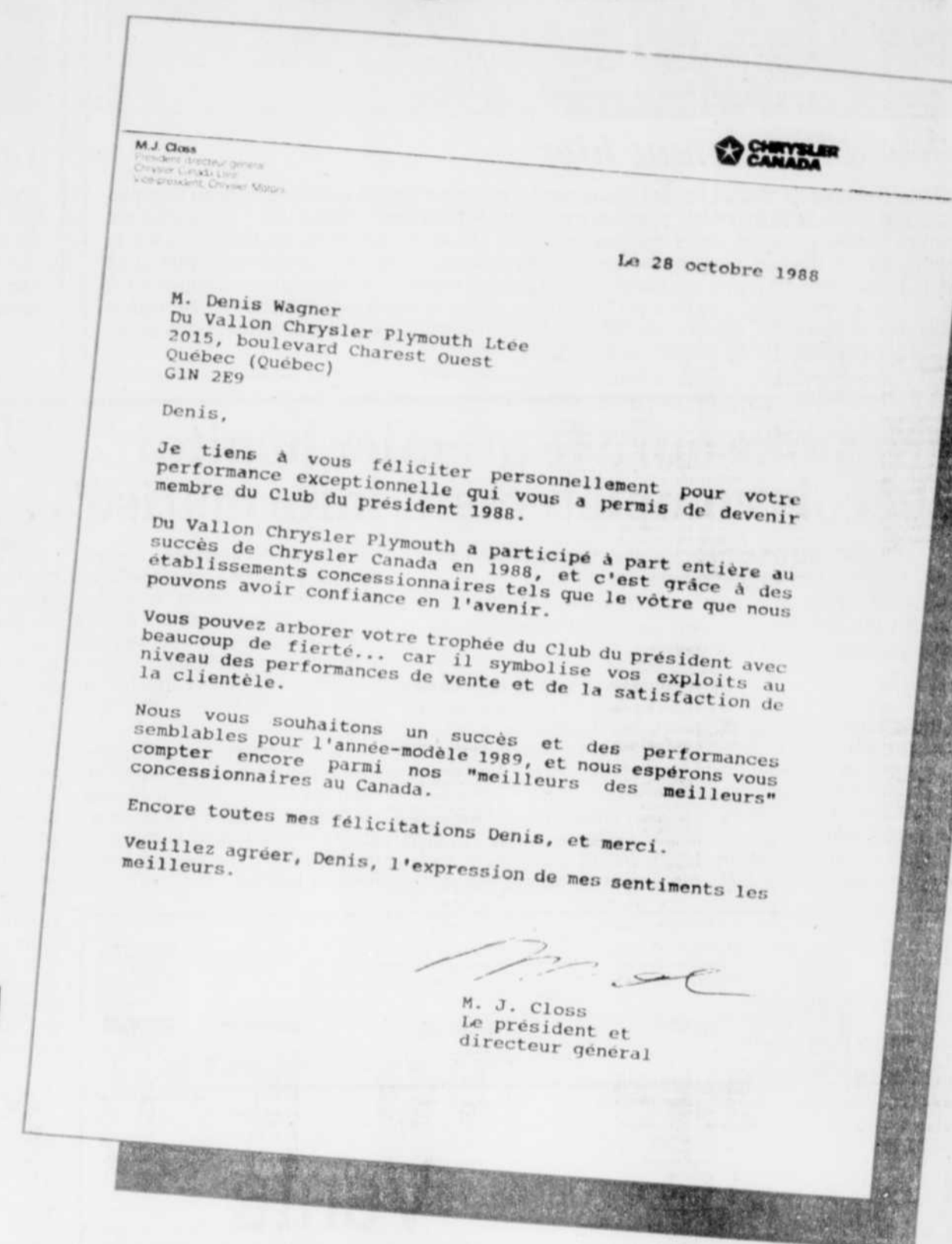
pour ses
PERFORMANCES DES VENTES
et de la
SATISFACTION A LA CLIENTELE



À cette occasion, la direction de Du Vallon Chrysler Plymouth tient à rendre un hommage particulier à tout son personnel, pour le travail d'équipe qui a permis d'atteindre ce haut niveau de performance.

À TOUS NOS CLIENTS, NOS MEILLEURS VOEUX DES FÊTES!

C'est avec vous que nous pouvons avoir confiance en l'avenir!



SERVICE

NELSON PLOURDE conseiller technique	CLAUDE EMOND conseiller technique	DANIEL DEROY réparateur	GILLES DUCLOS contremaître	LAUDRY TARDIF agent réclamations	LYNA ST-ONGE secrétaire	MARC PARADIS mécanicien
MARCEL BELLEAU mécanicien	MICHEL PAQUET mécanicien	DANIEL AVOINE mécanicien	JEAN-GUY ST-PIERRE mécanicien	SERGE LABBÉ mécanicien	GILLES BRETON mécanicien	MICHELINE PARÉ receptionniste

VENTES

LÉOPOLD DAIGLE consultant ventes	FERNAND DELISLE consultant ventes	JACQUES TANGUAY consultant ventes	JEAN-GUY LEMIEUX consultant ventes
PIERRE FISET consultant ventes	CHRISTIAN LAROCHE consultant ventes	REAL PAQUET consultant ventes	DENIS GRENIER consultant ventes
JEAN-CLAUDE GAUTHIER consultant ventes	REJEAN CAZE consultant ventes	LOUISE A. HARDY consultante financement	CHANTALE RAMSAY consultante financement

SERVICE

JEAN-YVES DUSSAULT mécanicien	YVES CLOUTIER mécanicien	GUY BRETON mécanicien	DENIS LAMBERT mécanicien	JEAN GAGNON mécanicien	DENIS CARON mécanicien	MARCEL BEAULIEU mécanicien
JEAN BOIS particuliers de roues	JEAN-LOUIS BEAUMONT garde-boue	GERARD PELCHAT préposé au service	ANDRÉ PARÉ préposé au service	GILLES FISET reception véhicules	PIERRE PHILIBERT préparation véhicules	JEAN-MARIE BERTHARD préparation véhicules

ADMINISTRATION

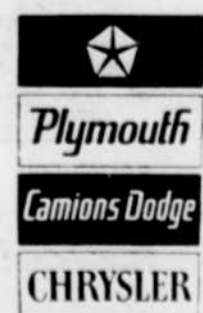
JACQUELINE CÔTE chef de bureau	MANON VÉZINA planification administrative	LISE BISSON secrétaire	SYLVIE COUTURE secrétaire	LAURETTE TROTIER secrétaire	CHANTAL BELLEY secrétaire
-----------------------------------	--	---------------------------	------------------------------	--------------------------------	------------------------------

PIÈCES

JACQUES DIONNE représentant	MARIUS MAGNAN représentant	MAGELLA LAURENDEAU commissaire	DENIS VILLENEUVE commissaire	JEAN-NOËL LESSARD commissaire
MARC DESCHÈNES commissaire	JACQUES TREMBLAY commissaire	JOCELYNE BOULAY secrétaire	ROBERT DROLET secrétaire	AIMÉ PETITCLERC secrétaire



Le seul concessionnaire Chrysler à Québec dont l'atelier de réparation est recommandé par le Club Automobile de Québec.



DU VALLON

CHRYSLER PLYMOUTH LTEE

2015, boul. Charest ouest, Sainte-Foy

☎ 687-5510

Chez nous, la qualité est gratuite!



Le Soleil/Ronald Lavoie

Aujourd'hui comme hier

Une dizaine d'enfants de 10 à 14 ans ont connu hier les frissons d'anxiété puis les plaisirs du triomphe avec la présentation publique de leur première exposition. Sur le thème « Noël d'hier », ces jeunes ont entièrement pensé, monté et animé leur exposition au Musée du Séminaire de Québec, sous la supervision de Luc Gagnon, responsable des Services éducatifs du musée. Six ateliers, depuis le 12 novembre jusqu'à hier, ont permis aux jeunes de démystifier le travail des muséologues et d'apprendre à en faire autant. L'activité était organisée par le Club des jeunes muséologues du Musée du Séminaire. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel, M. Luc Gagnon, Geneviève Gagnon, Marie-Josée Miville, Sara et Josiane Desnoyers-Gaulin.



Le Soleil/Von Montgrain

La fête à tout le monde

C'était fête de Noël spéciale, hier, à la Fraternité multiculturelle de Québec, rue Père-Marquette. Près de 300 cadeaux avaient en effet été préparés par des élèves des écoles De-la-Salle et Marguerite-d'Youville de Québec à l'intention d'enfants de familles immigrantes de la région. Cette manifestation de partage venait couronner un automne de sensibilisation, dans ces deux écoles, à l'organisation Amnistie internationale. Sur la photo, une fillette s'acharne sur la « pinata », un gros ballon de papier qui laisse échapper les friandises dont il est rempli lorsqu'on lui frappe dessus avec un bâton.

Sherbrooke aura le premier hôpital québécois complètement informatisé

SHERBROOKE (PC) — Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) sera fort bien équipé au domaine informatique : il a signé, le 29 septembre, le contrat avec la compagnie Health Data Sciences pour l'achat et l'installation du système Ulicare, au coût de \$6.1 millions.

Les travaux d'implantation ayant débuté en novembre pour s'échelonner sur deux ans et demi, le CHUS deviendra donc le premier hôpital québécois médicalement et complètement informatisé.

Il comportera un ordinateur d'archivage en cas de panne, 400

terminaux ou écrans cathodiques répartis dans les chambres des patients, les bureaux des médecins, les services et départements de l'hôpital et, enfin, 130 imprimantes.

Dès l'admission à l'urgence, aux cliniques externes ou dans une unité de soins, les données concernant le patient seront en-

trées dans le système, seront mises à jour quels que soient le service, le médicament, le traitement qu'il recevra et seront disponibles instantanément partout où le malade cheminera dans l'hôpital, incluant au bloc opératoire ou dans sa chambre, s'il est hospitalisé.

« Les professionnels qui traitent le patient auront à portée de main une sorte de tableau de bord où d'un seul coup d'oeil ils prendront connaissance de tout le plan de soins prévu », a précisé le Dr Roberto Iglesias.

En Bref

■ Carambolage monstre

QUÉBEC — La chaussée glissante a causé bien des maux de tête aux automobilistes au cours du week-end. Ainsi, un carambolage touchant une cinquantaine de véhicules, dont un autobus, s'est produit vers 1 h 30, hier matin, sur l'autoroute du Vallon, entre les boulevards Charest et Hamel. Quatre personnes ont été légèrement blessées au cours de cette série d'accrochages qui a interrompu la circulation pendant près de deux heures. Trente automobiles ont dû être remorquées, dont plusieurs dans un piètre état. Puis, vers 8 h, hier matin, le pont Pierre-Laporte a été fermé en direction nord pendant une quarantaine de minutes après que sept véhicules se soient tamponnés.

On ne signale cependant aucun blessé.

■ Important vol

LÉVIS — Un employé d'un kiosque de Loto-Québec a été soulagé d'une rondelle somme de \$5,400, vers 21 h 30, hier soir, alors qu'il s'apprêtait à effectuer un dépôt à la caisse populaire des galeries Chagnon, à Lévis. L'homme a été bousculé par un individu d'environ 25 ans, non armé, qui a ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule dans lequel l'attendait son complice. La Sûreté municipale de Lévis possède une bonne description du suspect.

■ Déversement de pétrole

RÉSERVE DES LAURENTIDES — Environ 150 gallons de

pétrole se sont répandus sur la route 175, dans la réserve faunique des Laurentides, hier avant-midi, après que le conducteur d'un camion-citerne eut perdu la maîtrise de son véhicule. L'incident s'est produit au kilomètre 172, près du lac Talbot. Des équipes d'Environnement-Québec ont été dépêchées sur place afin de récupérer le mazout. Le chauffeur du camion n'a pas été blessé.

■ Incendie dans une maison

MATANE — Un incendie a causé des dégâts d'environ \$50,000, peu avant 17 h, hier, à une résidence unifamiliale de la rue Saint-Marc, à Matane. Une défectuosité électrique serait à l'origine du sinistre qui a jeté sur le pavé six personnes. Personne n'a été blessé.

les boutiques
leclerc
CHAUSSURES

vous souhaitent de joyeuses fêtes!

Vente
de Noël
20 à 50%

sur la marchandise
automne-hiver pour
hommes et femmes.

Nombreux spéciaux en
magasin.

Des marques
renommées... du
confort assuré.

les boutiques
leclerc
CHAUSSURES

199, St-Joseph Est — 525-9907
Mail Centre-Ville — 524-7584
Place Laurier — 658-8089
Place Fleur de Lys — 649-7796
Place Lebourgneuf — 626-8741

LA SUPER LIQUIDATION SE POURSUIT...



à vous
d'en
profiter!

DÉMONSTRATEURS À LIQUIDER

DEUX

(2) Legend, 2 portes, coupé, automatique. Une (1) grise et une (1) rouge.

Détail: 33 625 \$ pour
28 450\$

UNE

(1) Legend "L", 2 portes, coupé, automatique, couleur or avec intérieur cuir.

Détail: 38 450 \$ pour
31 975\$

UNE

(1) Legend, 4 portes, berline, automatique, blanc.

Détail: 32 875 \$ pour
28 675\$

ACURA

Garantie 1988,
5 ans, 80 000 km

NO 1
pour la
satisfaction
selon sondages
J.D. Powers &
Associés
1987-1988.

ACURA
Optima
QUÉBEC

Voisin des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries
L'illustration peut différer.

622-8180

Au cœur des lettres



LES MONTPARNASSE

S.T. Dupont
PARIS

Le
Spécialiste
du Stylo
INC.
Place Laurier Boutique

Après 40 ans, le club Kinsmen de Québec toujours fidèle à ses « paniers de Noël »

Le club Kinsmen de Québec a poursuivi hier une tradition vieille de plus de 40 ans: la distribution de ses « paniers de Noël » à des familles pauvres de la région de Québec. Cette année, les bénévoles du club en ont confectionnés et distribués une soixantaine.

par ANDRÉE ROY
LE SOLEIL

Il s'agit en fait d'une « commande d'épicerie » complète, comprenant aussi bien la dinde que le détergent à vaisselle, la boîte de Quick et les quatre kilos de sucre

blanc. Chaque « panier » vaut environ \$200, affirme Maurice Turcotte, un membre de la première heure de ce club social où tout continue de se faire « entre hommes ».

« Ça fait 39 ans que je suis dans le club Kinsmen, et ça fait 39 ans

que je passe des paniers de Noël », proclame fièrement M. Turcotte, ajoutant qu'il n'a pas raté un seul souper du club jusqu'à maintenant.

Vendredi et hier, dans le gymnase de l'école J.-F.-Perreault de Québec, une soixantaine de bénévoles ont préparé les boîtes de provisions puis les ont embarquées dans leurs voitures personnelles pour les apporter à des familles démunies agréées par la Saint-Vincent-de-Paul.

Pas de tricherie...

« Nous prenons entente avec la Saint-Vincent-de-Paul pour qu'il n'y ait pas de doublage », reprend Maurice Turcotte, racontant que par le passé, des familles trouvaient le tour de se faire donner des « paniers de Noël » par les Kinsmen, les Lions et d'autres clubs sociaux à vocation charitable.

Gilles Perreault, un des administrateurs du Kinsmen de Québec, s'est même permis d'emmener son petit garçon visiter une des familles, hier matin. « Je voulais qu'il sache ce que l'on fait. Et qu'il prenne conscience qu'il est chanceux, lui, d'avoir autant quand d'autres enfants de son âge n'ont presque rien », explique-t-il.

Les Kinsmen de Québec sont un des rares organismes charitables à perpétuer cette tradition du « panier de Noël ». La plupart des autres organismes, y compris plusieurs unités de la Société Saint-Vincent-de-Paul, ont évolué depuis une dizaine d'années vers une formule différente, notamment celle de donner l'occasion aux familles démunies de faire elles-mêmes leur épicerie de Noël, mais à un prix très bas.

Le club Kinsmen de Québec ne croit pas que sa formule n'a plus sa place. Elle a l'avantage de cimenter la solidarité, de développer une bonne atmosphère entre les membres bénévoles, plaident les responsables de cette opération annuelle. Et leur initiative est toujours accueillie avec reconnaissance par les familles qu'ils visitent, ajoutent-ils.



Pas d'injustice chez les Kinsmen! Chacune des familles qu'ils visiteront aura une « commande d'épicerie » identique. L'idée de départ, « c'est de leur donner ce que nous acheterions pour nous-mêmes à Noël », affirme Maurice Turcotte.



YVES
BERNIER

Vive le Temps des Fêtes !

La neige nous a enfin plongé dans l'esprit des Fêtes et chacun le vit à sa façon. Dans mon cas, la période a commencé la semaine dernière avec une « joyeuse » contravention de \$12 rue Saint-Jean, dans le Faubourg.

Je suis allé déjeuner au Carthage trois jours avant que n'entrent en service les deux « Longarins », du nom du plus célèbre gendarme français ennemi juré de Gaston Lagaffe. Comme l'an dernier, la SIDAC du Faubourg les a convaincus de renier leur patron et d'éviter aux clients de l'artère commerciale de perdre leur air joyeux en découvrant des « bleus » dans leur pare-brise. Ils se promèneront donc avec des pièces de \$0.25 du 17 au 21 (9 h 30 à 16 h 30) et les 22 et 23 décembre (9 h 30 à 21 h) pour les glisser dans votre parcomètre expiré. Dans le Faubourg, il y a également de l'animation musicale dans les rues, un concours pour \$1,000 de bons d'achat, le tout « enveloppé » de lumières et de fanions multicolores.

Le Temps des Fêtes continue plus bas...



À gauche, Evana Lortie pose fièrement devant les nombreux éléments de sa décoration des Fêtes, en compagnie de l'une de ses pensionnaires, Marie-Laure Alain.

Tout y est, même des poissons

Dans la rue des Oblats, Evana Lortie fabrique depuis plus de 13 ans ses décorations des Fêtes qui prennent aujourd'hui le tiers du grand salon de la maison de trois étages où elle garde des personnes âgées en pension. La crèche avec des personnages imposant est nichée dans le foyer qui sert d'étable. Devant, elle a mis deux mois à installer patiemment avec l'aide de quelques-uns de ses enfants (elle en a 13 vivants, dont trois sont adoptés), des répliques de la porte Saint-Jean, de maisons du Vieux-Québec, de leur chalet au lac Breton, près de Chicoutimi, un lac avec un ponton, des poissons rouges, des pêcheurs.

Un « gros » train électrique qui fait « chou-chou » se promène à travers l'installation, passe sous l'ancien tunnel Saint-Malo. Tout cela est en miniature, bien sûr, mais c'est du solide. Mme Lortie fabrique et peint elle-même ses maisons, dessine ses rues et a installé une cascade qui alimente son petit lac. Marie-Laure Alain, 92 ans, et ses autres compagnes de la maison de retraite s'amuse comme des enfants à voir tout ce paysage féérique s'installer durant tout l'automne.

L'arbre est à l'envers

Dans la rue Seigneuriale à Beauport, Sandra Joyal a installé son arbre de Noël à l'envers dans le salon de la maison familiale. « C'est beaucoup plus sécuritaire pour les enfants qui veulent toucher à tout, et c'est même anti-tremblement de terre », me disait-elle en riant. C'est pas compliqué, son arbre artificiel est suspendu solidement à une poutre du plafond par le pied et le sommet est à peu près à 75 centimètres du sol. Sous l'arbre elle a installé un village de schtroumpfs et les décorations sont accrochées comme dans un arbre « à l'endroit ». « On fait toujours les choses de la même façon, j'avais envie de faire changement, et les enfants adorent se mettre la tête en bas pour voir l'arbre à l'endroit ».

Oursons et doudoux de Noël

Un ourson blanc avec sa tuque rouge et des Doudoux rembourrés permettent à deux chaînes d'alimentation importantes de profiter de l'esprit des Fêtes pour aider des oeuvres humanitaires et poursuivre en même temps leur « saine concurrence ». Pourquoi pas, si ça permet d'amasser des fonds qui serviront de bonnes causes. Chez Métro, pour chaque doudou (quatre modèles, \$9.99 chacun) vendu, \$1 va à Leucan pour la construction de l'unité de soins Charles-Bruneau pour les enfants atteints de leucémie-cancer, de l'hôpital Sainte-Justine. Chez Provigo, le comédien Claude Meunier, président de la campagne de financement de l'Association Parents Anonymes, offre l'ourson à tuque rouge (\$12.88), dont une partie des profits (?) sera versée à l'association.

De vraies oeuvres d'art

Le photographe de presse Jean-Marie Villeneuve travaille pour Optimage, la maison de photographie du SOLEIL. Ce n'est pas pour cette raison que je vous en parle aujourd'hui. C'est qu'il vient de réaliser en collaboration avec Memoco inc., de Québec, deux superbes affiches laminées de ses célèbres diapositives couleur de Felix Leclerc publiées dans notre journal lors du décès de notre grand poète-chansonnier. Des diapos on a tiré des photos agrandies 177 fois sans diminuer la qualité initiale, après quoi les affiches ont été imprimées avec une bordure noire intégrée. Le produit fini est surprenant. M. Villeneuve a pu photographier Félix en 1984 sur sa terre de l'île d'Orléans, à l'occasion de son 70e anniversaire de naissance. Les affiches sont en vente (\$85 chacune) dans plusieurs librairies et chez Memoco, 681-1097.



Jean-Marie Villeneuve tient à gauche son « Roi heureux » courant après ses chèvres et, à droite, le gros plan du grand poète.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

À Montréal, les organismes de charité risquent de manquer de victuailles

MONTREAL (PC) — À une semaine de Noël, plusieurs organismes de charité de la métropole éprouvent des difficultés à rencontrer toutes les demandes en nourriture des familles nécessiteuses et lancent en quelque sorte un appel à l'aide auprès de la population.

L'Armée du salut devra combler, a-t-elle laissé savoir, les besoins de nourriture des 800 familles de plus que l'année dernière dans la seule région de Montréal, pour la période des Fêtes.

Plus de 5,500 familles ont adressé, cette année, une demande pour obtenir un panier de Noël. L'Armée du salut fournit à ces familles des chèques dont le mon-

tant varie entre \$35 et \$75 et qui sont échangeables dans la plupart des grandes chaînes d'alimentation.

Le porte-parole de l'Armée du salut, Michel Tassé, a déclaré que l'organisation de charité a finalement trouvé l'argent nécessaire pour combler les attentes de chacun. M. Tassé a fait savoir que les principales difficultés sont dues au fait que la plupart des gens dans le besoin font partie de familles à plusieurs enfants, contrairement aux années précédentes.

Quant aux centres d'hébergement, ils sont pleins à craquer. Plus de 500 soupers, un record, ont été servis, lundi et mardi derniers, à l'Hôtelierie pour hommes de l'Ouest de Montréal.

Pour sa part, l'organisation de bienfaisance montréalaise Sun Youth ne peut combler toutes les demandes en nourriture des familles nécessiteuses et lance un appel à l'aide.

Plus de 4,000 familles ont adressé, cette année, des demandes à l'organisation, c'est-à-dire 500 de plus que l'an dernier. Mais Sun Youth n'a pu recueillir jusqu'à ce jour que la moitié des vivres dont elle aura besoin pour garnir les paniers de Noël de ces familles dans le besoin.

AVIS

Prenez avis que Joseph Régent Serge Nadeau, domicilié au 7633, place des Pétunias, Charlesbourg (Québec) G1G 5N6, s'adressera au ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Joseph Réjean Serge.

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Soirita Inc. demandera au directeur des Corporations la permission de se dissoudre.

Rita Morley
Présidente

Les vêtements de nuit de Noël à 20% de rabais

clément

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE-FOT • PLACE CARNAVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIERES • MONTREAL

Carte verte 013064

MEILLEURS VOEUX A L'OCCASION DES FETES

KEVIN LAVOIE
POUR LUI, L'IMPOSSIBLE DEVIENT POSSIBLE
Venez le rencontrer chez

2000, boul. Charest Ouest
Québec, 687-2525

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE
et de verres de contact de Québec

VERRES de CONTACT

de tous genres
687-3326

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffery Hale).
Ouvert également le mercredi soir.

R.E.E.R. — RENTES — F.E.R.R.

Camil Aubin, a.v.a.
Courtier en REER, RENTES FERR, FONDS DE PENSION 2895, de la Promenade Ste-Foy (Québec)
Tel.: (418) 652-1661

- La planification de la retraite ne peut être adéquate que dans un contexte de **PLANIFICATION FINANCIÈRE INTÉGRALE.**
- Comparez avec nous les produits offerts par diverses institutions financières.
- Courtier en ce domaine depuis 20 ans, nous ferons en sorte que vos décisions soient mieux éclairées.

loto-québec

Résultats

Tirage du 88/12/17

6/6	0	525 640,00\$
5/6 +	0	43 334,00\$
5/6	35	825,40\$
4/6	1 491	87,20\$
3/6	27 428	5,00\$

MISE-TOT: 2 19 26 31

GAGNANTS	LOT
248	201,60\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 800 000,00\$

No complémentaire: **13**

VENTES TOTALES: 1 392 968,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE MONDE

L'OLP a promis de tout faire pour empêcher le recours au terrorisme

TUNIS (AP,AFP) - L'OLP a utilisé sa première rencontre officielle avec les États-Unis pour assurer Washington qu'elle fera pression sur ses militants pour éviter le recours au terrorisme, on indiqué hier des dirigeants palestiniens.

« Nous allons faire de notre mieux pour mettre fin à tout ça (le terrorisme) », a déclaré hier le chef de l'OLP Yasser Arafat, de retour à Tunis après un voyage en Europe.

Ahmed Abdul-Rahman, porte-parole de l'OLP, a dit que lors de la rencontre de vendredi, la délégation palestinienne avait demandé que le gouvernement américain exerce des pressions sur Israël pour que cesse la répression violente dans les territoires occupés par les forces de l'État hébreu.

Arafat a aussi condamné hier cette répression l'assimilant à du terrorisme d'État.

Dans une référence apparente aux factions extrémistes palestiniennes qui s'opposent à sa politique, Arafat a déclaré qu'il ne pouvait garantir « qu'une personne ici ou un individu là » ne commettrait

« Donnez-moi l'exemple d'un dirigeant qui a le contrôle complet de tous les groupes », a-t-il dit.

Dans un clair avertissement à Arafat, le responsable de la lutte anti-terrorisme au département

d'État américain a déclaré que le chef de l'OLP serait tenu responsable des actions terroristes de toutes les factions de son organisation, où qu'elles soient commises.

Dans une interview publiée hier par le Washington Post, l'ambassadeur Paul Bremer ajoute que les États-Unis avaient fait savoir à Arafat que la renonciation au terrorisme qu'il a faite mercredi à Genève s'applique « partout », y compris en Israël.

La répression continue

Par ailleurs, une vingtaine de Palestiniens ont été blessés hier par les tirs des soldats israéliens dans les territoires occupés où une grève des commerçants, décrétée pour trois jours après la sanglante journée de vendredi, durant laquelle six Palestiniens ont été tués par balles, était massivement suivie.

Trois organisations palestiniennes « dures » ont, dans des communiqués publiés hier à Damas, dénoncé hier ce « terrorisme » israélien.

Deux ministres israéliens prônent l'autonomie des territoires occupés

JÉRUSALEM (AFP,AP) - Deux ministres israéliens, l'un du Likoud et l'autre du Parti travailliste, se sont prononcés hier en faveur d'une décision unilatérale d'Israël accordant une autonomie aux Palestiniens des territoires occupés, option selon eux de beaucoup préférable à la création d'un État palestinien.

Moshe Arens, ministre sans portefeuille, a indiqué que la question de l'autonomie des Palestiniens sera discutée aussitôt après la formation du prochain gouvernement. Il s'agit, a-t-il précisé, de savoir comment prendre des décisions unilatérales sans pour autant être accusé de violer les accords de Camp-David qui prévoient que le statut de la Cisjordanie et de Gaza devrait être

fixé en accord avec l'Égypte. Ahrens, ancien ambassadeur à Washington, aurait d'excellentes chances de devenir ministre des Affaires étrangères si le Likoud réussit à former le prochain gouvernement israélien.

De son côté, Moshe Shahal, ministre travailliste de l'Énergie, a proposé l'octroi d'une autonomie aux Palestiniens des territoires occupés, mais en coordination avec les États-Unis.

Deux ans pour reconstruire

EREVAN, URSS (d'aprèsAFP) - « En deux ans, nous aurons terminé la reconstruction des villes et villages dévastés par le tremblement de terre », a déclaré Alexandre Krivov, envoyé par Moscou pour diriger les opérations de reconstruction en Arménie, est affirmatif.

« Notre première tâche est de dresser la carte de l'activité sismique de la région et de recenser l'état de toutes les habitations », a expliqué Krivov, hier. « Avec comme objectif, la reconstruction dans des lieux à moindres risques sismiques ».

Il précise que 5 millions de mètres carrés vont être bâtis en 1989 et 1990. Le spécialiste soviétique précise que les normes de construction vont être changées et que la hauteur des habitations n'excèdera pas trois étages.

Krivov évalue le coût des travaux de reconstruction à \$1 milliard.

Troupes dépêchées à Erevan

Par ailleurs, le ministre soviétique de la Défense Dmitri Lazov a déclaré que de nombreux soldats dépêchés dans les zones sinistrées avaient été revenus à Erevan pour y rétablir l'ordre.

Dans une interview au quotidien Komsomolskaïa Pravda publiée hier, le ministre dit que la poursuite des affrontements entre Azéris musulmans et Arméniens chrétiens justifiaient cette décision. La Komsomolskaïa Pravda ne donne pas plus de détails sur ces nouveaux troubles qui, selon le général Lazov, justifient la présence massive de soldats.

Amal fait plier les auteurs du rapt des soldats irlandais

TYR, Liban (AP,AFP) - La milice chiite libanaise Amal a « convaincu » hier des extrémistes chiites pro-iraniens de libérer les trois soldats irlandais de la Force intérimaire des Nations unies au Liban enlevés la veille à Tibnine, au Sud-Liban.

Une source au sein de la police libanaise a révélé que la direction d'Amal au Sud-Liban avait convoqué individuellement les sept commandants de la Résistance croyante, une petite organisation extrémiste affiliée au Hezbollah soupçonnée d'avoir enlevé les trois soldats irlandais par mesure de représailles. Chacun des commandants a été invité à libérer les militaires. Après leur refus collectif, ils ont été informés qu'ils demeureraient détenus tant que les trois Irlandais ne seraient pas remis en liberté. La centaine de militants de la Résistance croyante, devant l'attitude intransigeante d'Amal, ont compromis qu'il valait mieux libérer les militaires, ce qui fut fait, a ajouté cette source.

Hier soir, Timur Giksel, porte-parole de la Finul, confirmait que les trois hommes, un caporal et deux soldats, étaient de retour à leur caserné, sains et saufs.

Enlèvement

Toute cette affaire a commencé



Cette femme de 62 ans, dégagée hier à Léninakan, a passé exactement 243 heures et 49 minutes dans les ruines d'un immeuble d'habitation.

Sauvetage d'une femme, 10 jours après le tremblement de terre

LÉNINAKAN, URSS (AP) - Dix jours après le tremblement de terre en Arménie soviétique, des sauveteurs ont dégagé, vivante, une femme de 62 ans des ruines d'un édifice à logements de Léninakan, avivant l'espoir de retrouver d'autres survivants.

Toutefois, un responsable gouvernemental en poste à Léninakan a déclaré qu'il était tout aussi urgent de dégager les morts et de les enterrer pour limiter les risques d'épidémie.

Les photos prises dans cette ville qui avait plus de 250.000 habitants font d'ailleurs voir que les secouristes portent maintenant des masques pour se protéger de l'odeur des cadavres en décomposition dans les ruines.

La femme sauvée à Léninakan, à qui des témoins ont donné le prénom de Lucy, a été dégagée par une vingtaine de sauveteurs tchécoslovaques qui avaient entendu ses appels désespérés.

Ils purent la dégager après deux heures d'efforts durant lesquels ils enlevèrent les débris de ce qui avait été la cuisine d'un appartement situé au troisième étage d'un édifice qui en comptait neuf.

Les cadavres de quatre enfants, possiblement les petits-enfants de « Lucy », furent découverts dans ces débris.

La femme, qui semblait alerte quand elle fut placée sur une civière, a été aussitôt conduite dans un hôpital où le médecin-chef Sergeï Uruman a annoncé qu'elle était gravement blessée à une cuisse et que son état était critique.

Par la suite, la presse a appris

qu'elle avait transportée par avion dans un hôpital d'Erevan, la capitale de la république.

« C'était un miracle, mais je doute qu'elle puisse survivre », a dit le Dr Uruman.

Sang à boire

D'autre part, les médias soviétiques ont rapporté hier le cas d'une autre femme enterrée vivante à Léninakan et qui a sauvé la vie de son enfant de trois ans en se déchirant les doigts, lui donnant ainsi son sang à boire pour lui permettre de survivre.

La mère, âgée de 30 ans, s'est apparemment ouvert chacun de ses doigts que l'enfant pouvait sucer, a expliqué le Dr Ophelia Nazaryan, directrice de l'hôpital pour enfants d'Erevan.

Selon les médecins, l'état de santé de l'enfant était considéré comme bon hier, celui de la mère s'améliorant aussi.

L'enfant et sa mère se trouvaient dans la cave de leur maison à Léninakan lorsque le bâtiment s'est effondré sur eux. Ils ont été dégagés jeudi.



Contraste

Un des milliers de sans-abri de la ville de New York tentait, vendredi, de se protéger contre le froid en mendiant devant une vitrine de l'un des magasins cossus de la 5ème Avenue.

En Bref

■ Offre sandiniste en vue

MANAGUA, Nicaragua (NYTNS) - Le président nicaraguayen Daniel Ortega a déclaré que son gouvernement préparait un plan de paix qui sera présenté à l'administration de George Bush « au moment approprié ». Au cours d'une entrevue accordée jeudi à Managua, Ortega a dit que la démocratie redeviendrait florissante dans son pays si les relations entre le Nicaragua et les États-Unis étaient normalisées. « Nous travaillons sur des propositions raisonnables pour un accord avec les États-Unis », a-t-il dit. Le dirigeant sandiniste a affirmé que les contras, une force militaire qui comptait 10.000 hommes dans ses rangs, avaient été réduits à quelques « bandes de délinquants ». Selon lui, l'arrivée au pouvoir de George Bush pourrait marquer le début d'une nouvelle ère de paix au Nicaragua.

■ Baleines en danger

YOKOHAMA, Japon (AFP) - Un navire baleinier japonais qui doit capturer quelque 300 baleines avant de les tuer à des fins de recherche scientifique, est parti hier pour l'océan Antarctique malgré les vives protestations des États-Unis et des écologistes. Sous la pression des États-Unis, le Japon a mis fin à la pêche à la baleine à des fins commerciales en mars 1987, deux ans après l'entrée en vigueur d'un moratoire international interdisant cette pêche. Les écologistes soutiennent que la mission, sous couvert de recherche scientifique, n'est qu'une autre forme de pêche commerciale.

■ Française menacée de mort

PARIS (AFP) - Un infirmière française de 26 ans prisonnière en Iran, Annie Esbert, a été torturée et est maintenant menacée de mort par le régime iranien, a affirmé hier à Paris son mari iranien Hassan Habibi. Selon lui, les autorités de Téhéran auraient donné mercredi dernier un ultimatum d'une semaine à sa femme pour désavouer la lutte contre le régime. Annie Esbert a été blessée et capturée le 28 juillet dernier lorsqu'elle agissait comme infirmière dans les rangs de l'Armée de libération nationale iranienne.

■ Cadres sévèrement punis

LAGOS (d'après AFP) - Onze cadres de la société nationale nigérienne de distribution d'électricité ont été condamnés à la prison à perpétuité pour « crime économique », hier à Kaduna, a annoncé hier la presse de Lagos. Ces cadres étaient accusés d'avoir provoqué des coupures de courant, le 5 octobre dernier, lors d'une grève du personnel de direction.

■ Grosse prise

OSLO (AP) - Deux bateaux de pêche à la crevette norvégiens ont ramené dans leurs filets la carcasse d'un chasseur Messerschmitt ME-109 ayant servi dans l'armée de l'air allemande pendant la Seconde Guerre mondiale, a annoncé hier l'agence de presse norvégienne NTB. « Après 40 ans au fond de l'eau, les ailes de l'avion étaient à peine endommagées et les croix de fer de son marquage clairement visibles », a indiqué l'agence.

Des décisions difficiles attendent John Tower

WASHINGTON (AFP) - La première tâche du prochain secrétaire américain à la défense John Tower sera de se prononcer sur l'augmentation de 2 % en termes réels du budget de la Défense prévue par l'actuel secrétaire Frank Carlucci.

La seconde sera sans doute de trancher dans un certain nombre de programmes et peut être de se prononcer sur une éventuelle réduction des effectifs américains en Europe. Sur ce point, l'ancien sénateur a dit vendredi lors de sa désignation par le président-élu George Bush qu'il ne prônerait pas une réduction prochaine sans pour autant en écarter la possibilité à plus long terme.

Tower, dont la confirmation par ses anciens collègues du Sénat sera sans doute rapide, prendra ses fonctions dans une conjoncture particulièrement difficile

manière à négocier avec l'URSS à partir d'une position de force.

L'objectif est de réduire les coûts de cette posture militaire forte. « Nous fournirons au moins autant, sinon plus de défense, pour moins d'argent », a d'ailleurs promis Tower vendredi.

A cet égard, les scandales qui ont ébranlé récemment le Pentagone, qu'il s'agisse de dépassements de coûts ou de trafic d'influence, ont créé un climat favorable pour « tailler dans le lard ».

Tower devra convaincre le Congrès du bien fondé des économies proposées. Ce qui sera facile au niveau global car les parlementaires ont régulièrement réduit ces dernières années les demandes de

crédits de Reagan. Ce sera beaucoup plus difficile dans le détail car toute réduction de commande, toute fermeture de base, met en jeu des intérêts particuliers.

La profonde connaissance du Congrès du bien fondé des économies proposées, ce qui sera facile au niveau global car les parlementaires ont régulièrement réduit ces dernières années les demandes de

Mais, le climat de détente avec l'URSS et l'annonce spectaculaire par Mikhaïl Gorbatchev d'une réduction des forces soviétiques risquent d'inciter les élus à chercher à réduire surtout les dépenses militaires à l'étranger. Cela se traduira sans doute par une multiplication des appels pour que les alliés de l'OTAN prennent en charge une plus grande part de la note de la défense commune.

LE DÉBAT SUR LA LANGUE D'AFFICHAGE



Un nationaliste québécois (à gauche) s'en est pris verbalement à un homme qui ne partageait pas son point de vue et lui a même craché au visage.



La manifestation d'hier n'était qu'un prélude au grand rassemblement organisé cet après-midi par le Mouvement Québec français, qui attend au centre Paul-Sauvé à Montréal plus de 7,000 personnes.

Manifestation devant le siège d'Alliance-Québec

Des partisans de Rhéaume exigent le français partout

MONTRÉAL — Par un froid sibérien, quelque 250 farouches défenseurs de l'unilinguisme français et de l'indépendance du Québec ont manifesté hier durant deux heures devant le siège d'Alliance-Québec, en plein quartier anglophone de Montréal.

par MICHEL VENNE de la Presse canadienne

La manifestation, organisée à l'appel du chef du Parti indépendantiste, Gilles Rhéaume, avait pour but de faire pression sur le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, qui doit dire aujourd'hui comment réagira son gouvernement au jugement rendu jeudi par la Cour suprême du Canada, et invalidant les articles de la loi 101 sur l'affichage commercial.

Les partisans de Gilles

Rhéaume ne réclament rien de moins que l'unilinguisme français partout, à l'intérieur comme à l'extérieur des commerces.

Ils incitent le premier ministre à recourir à la clause « nonobstant » pour ainsi soustraire la loi 101 de l'application des chartes canadienne et québécoise des droits.

Le gouvernement doit « cesser d'être l'otage d'Alliance-Québec », dit le chef du PI, un groupe qui combat la loi 101 depuis 10 ans pour imposer le bilinguisme » et

ce, « avec notre argent et grâce à nos impôts », dit-il.

« Si M. Bourassa ne prend pas fait et cause pour la langue française, ça va aller mal au Québec, a promis le chef du PI. J'ai l'impression, dit-il, que le climat social va se détériorer ».

La manifestation d'hier n'était qu'un prélude au grand rassemblement organisé cet après-midi par le Mouvement Québec français, qui attend au centre Paul-Sauvé à Montréal plus de 7,000 personnes.

Pas de violence

Aucun acte de violence n'a été rapporté hier, au cours de cette manifestation qui s'est tenue pourtant sous le signe de l'intransigeance.

La police, qui s'attendait à devoir contenir un plus grand nombre de manifestants, avait mobilisé 90 agents en uniforme, a précisé le capitaine Yvan Goyette du district 25 de la police de la CUM. Les policiers craignaient surtout que les slogans nationalistes scandés par les protestataires ne provoquent une contre-manifestation, qui n'a heureusement pas eu lieu.

Seul un immigrant d'Europe de l'Est, âgé d'une cinquantaine d'années, qui passait par hasard rue Crescent, s'est permis d'invectiver les manifestants avec bras d'honneur en prime. Sa témérité lui a valu d'être bousculé légèrement, et de se faire cracher à la

figure par un manifestant en colère. Il a été prié de quitter les lieux. Ce qu'il fit avec empressement.

Plus tard, cinq jeunes anglophones sont sortis sur le balcon du 7e étage d'une tour à logements située juste en face pour réclamer le droit de parler anglais. Quatre policiers sont allés leur demander de se tenir tranquilles, afin d'éviter toute provocation.

Intransigeance

« Que ceux et celles qui ne veulent pas vivre en français au Québec quittent ce territoire », a pour sa part déclaré le chef du PI, avant de refuser toute entrevue en anglais aux journalistes de la presse anglophone. Derrière lui, des manifestants invitaient « les Anglais » à « se taire ».

Un jeune de 17 ans, Patrick Rioux, qui a fondé il y a 15 jours avec son copain Christian Houle le groupe « Jeunes Québécois francophones et indépendantistes » a affirmé que « le Canada ne nous respecte pas assez ». « S'il faut qu'on pose des bombes, dit-il, on en posera ».

Gilles Rhéaume a invité les protestataires à « réorganiser la résistance », avant de les entraîner, boulevard René-Lévesque, pour un ultime défilé devant les bureaux déserts du premier ministre Robert Bourassa, en chantant, sur l'air de « Gens du pays » :

« Cher Bourassa, c'est à ton tour de nous laisser parler français ».

M. Rhéaume ne croit pas, toutefois, que le premier ministre prendra le parti de l'unilinguisme.

« Il n'y a pas de loi 101 possible, a-t-il répété, sans indépendance du Québec. Merci à la Cour suprême de nous l'avoir clairement rappelé », dit-il.



Des policiers montréalais montaient la garde devant le siège d'Alliance-Québec.

En désaccord avec le directeur du journal Marcel Pepin annonce sa démission du Devoir

MONTRÉAL (PC) — La décision de la Cour suprême du Canada invalidant la loi 101 en ce qui concerne la langue d'affichage au Québec vient de faire une première victime dans le monde des communications : Marcel Pepin vient, en effet, d'annoncer sa démission du conseil d'administration du quotidien Le Devoir.

L'ancien président de la Confédération des syndicats nationaux proche au directeur du journal, Benoit Lauzière, d'avoir laissé tomber le flambeau du nationalisme que Le Devoir a longtemps porté.

Dans un éditorial publié hier,

M. Lauzière soutient notamment que le jugement de la Cour suprême sur la langue d'affichage en est un de qualité. M. Pepin refuse de cautionner de tels propos. Il affirme que cette question est si grave pour lui qu'il estime ne pouvoir se permettre de maintenir une quelconque ambiguïté.

Chacune des deux chartes contient en effet un article qui stipule que le gouvernement peut faire adopter des lois même si elles contreviennent à certaines dispositions prévues par la charte.

Ainsi, l'article 33 de la Charte canadienne des droits permet au gouvernement canadien ou à une province de faire adopter des lois non conformes à l'article 2, qui garantit l'exercice des libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression. Cette dérogation doit toutefois être renouvelée tous les cinq ans.

Quand il a enchâssé la Charte des droits dans la constitution, en 1982, M. Pierre Elliott Trudeau ne souhaitait pas que certaines lois puissent y être ainsi soustraites. Pour faire accepter le rapatriement de la constitution aux provinces anglophones, qui, pour des raisons diverses, ne voulaient pas d'une charte trop contraignante, il avait dû faire cette concession.

Depuis ce temps, tous les partis politiques fédéraux ont émis le vœu d'éliminer la clause « non-

L'histoire de la clause « nonobstant »

Pour empêcher que la loi 101 ne soit encore une fois contestée devant les tribunaux, même après qu'elle ait été amendée pour donner suite au jugement de la Cour suprême, les députés libéraux les plus nationalistes voudraient y inclure une clause de dérogation, communément appelée clause « nonobstant », qui la soustrairait aux dispositions des chartes canadienne et québécoise des droits.

par MICHEL DAVID LE SOLEIL

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne contient également une clause « nonobstant ». L'article 52 prévoit qu'aucune disposition d'une loi ne peut déroger à certains articles de la charte « à moins que cette loi n'énonce expressément que cette disposition s'applique malgré la charte ».

Le cas de l'article 58

Juridiquement, l'article 58 de la loi 101, qui impose l'unilinguisme français dans l'affichage commercial, demeure protégé par une clause « nonobstant » le soustrayant à la Charte canadienne des droits jusqu'au 1er février 1989.

Quand cet article avait été modifié par le gouvernement Lévesque, en décembre 1983, une dérogation valable pour une période de cinq ans y avait été incluse. À l'époque, on n'avait pas jugé nécessaire de soustraire l'article 58 aux dispositions de la Charte québécoise des droits et libertés concernant la liberté d'expression.

Hier, la Cour suprême a statué qu'il contrevient aussi bien à la Charte québécoise qu'à la Charte canadienne des droits.

d'une dérogation à la Charte québécoise des droits et libertés. À son arrivée au pouvoir, le gouvernement Bourassa a abandonné cette inclusion systématique de clauses dérogatoires dans les lois votées par l'Assemblée nationale, mais il l'a quand même fait à quelques reprises depuis 1986, dans le cas des lois 55 (régime de retraite des enseignants), 71 (exploitations agricoles) et 131 (instruction publique).

Le projet de loi 107, qui porte notamment sur la restructuration des commissions scolaires sur une base linguistique, contient également des clauses « nonobstant ».

Le premier ministre Bourassa a cependant indiqué que le Québec désirait conserver la possibilité d'y recourir en cas de besoin.

Le gouvernement Lévesque avait systématiquement recouru à une clause « nonobstant » pour soustraire les lois québécoises à la Charte canadienne, qui avait été enchâssée dans la constitution sans l'accord du Québec, en 1982.

Pour protéger les compétences du Québec, il avait même fait adopter une loi (62) qui incluait rétroactivement une clause « nonobstant » dans toutes les lois québécoises.

La loi 111, qui a imposé un règlement salarial par décret aux employés du secteur public, en 1983, avait également fait l'objet



Andrée et Robert Bourassa à leur arrivée à l'hôtel Le Concorde pour le conseil général du Parti libéral. Au menu: la langue d'affichage...

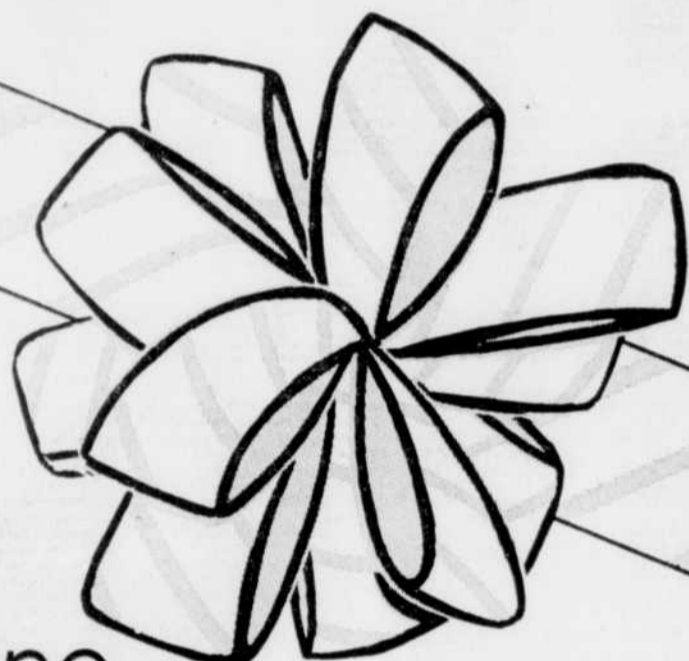
Un cadeau qui fait chaud au coeur

Une fourrure Laliberté transforme l'hiver en une saison scintillante et vivifiante. La beauté, la chaleur et le confort d'une fourrure sont un présent sans égal. Faites confiance à la maison Laliberté, qui bénéficie d'une longue expérience dans l'art de réchauffer l'hiver... et les coeurs!



Profitez du meilleur plan de financement
12 MOIS SANS INTÉRÊT

À L'ACHAT D'UNE PELISSE, OBTENEZ:
Privileges
10%* de rabais sur TOUS vos achats, MEME sur les prix réduits
REPARATIONS GRATUITES avec tout achat de vêtements
* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.



laliberté *Fourrures*

Une Vente de blanc éclatante de couleurs

25% À 50%

sur TOUTES nos SERVIETTES

sur TOUS nos RIDEAUX de DOUCHE et ACCESSOIRES

sur TOUTES nos NAPPES, SERVIETTES DE TABLE et NAPPERONS de TISSU

sur TOUS nos DRAPS, DOUILLETES VOLANTS DE LITS, COUVRE-OREILLERS et COUVRE-LITS

50%

sur TOUS nos TISSUS

Ces spéciaux s'appliquent sur les articles en magasin, à prix régulier. Jusqu'à épuisement des quantités.



25% À 50% SUR ~~presque~~ **TOUS** LES VÊTEMENTS DE LA SAISON
MODE **TOUS** DE LA SAISON
POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS
DE RABAIS

CONCOURS DE NOËL

CERTIFICAT-CADEAU DE 1000\$ À GAGNER CHAQUE SEMAINE JUSQU'À NOËL

- Gagnante du tirage du 26 novembre
Mme Estelle Lavoie, Neufchâtel
- Gagnante du tirage du 3 décembre
Mme Rita Boisjoly, Québec
- Gagnant du tirage du 10 décembre
M. Lionel Dussault, Québec

Règlements du concours disponibles chez Laliberté

laliberté *Mode*

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

UN CADEAU LALIBERTÉ, UNE TRADITION POUR NOËL